SELARL MJ MARTIN
4 AVENUE GAMBETTA
RESIDENCE SAINT ELOI
15000 AURILLAC
Traitement du 25 nov. 2026 - GemWeb V4.31.12

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire judiciaire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

2009
Monsieur DEROSIER Yannick
1 rue du College
maison de Sante
15600 MAURS

Procédure

Nature du jugement
Redressement judiciaire

Date du jugement
24 novembre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le .....

Nom et qualité du signataire .....

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de ..... Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire judiciaire
SELARL MJ MARTIN
Maître Fanny MARTIN
4 AVENUE GAMBETTA
RESIDENCE SAINT ELOI
15000 AURILLAC